

GUIDE DE L'ADHÉRENT
DU PAYS D'AIX-EN-PROVENCE
ÉDITION 2022

AGIR POUR DÉFENDRE LES DROITS, PARTOUT, POUR TOUS

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



TOUS LES HUMAINS
NAISSENT LIBRES
ET ÉGAUX



BIENVENUE

Vous venez d'adhérer à la Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen (LDH), bravo et bienvenue !

Fondée à l'occasion de l'affaire Dreyfus, la Ligue des droits de l'Homme est riche d'une histoire de luttes pour les libertés, à travers un siècle qui, de l'antisémitisme au colonialisme, des grandes affaires judiciaires aux nouvelles technologies ou à la mondialisation du capital, lui a fourni d'innombrables occasions d'entrer en résistance et de combattre non seulement pour l'affirmation des droits mais pour leur application effective.

C'est à partir de cette tradition que nous cherchons à répondre aux enjeux du présent : montée de l'extrême droite, régression des libertés et pérennisation de l'état d'urgence, accueil des réfugiés, régression des droits sociaux avec la mise en place de politiques d'austérité en Europe, importance des droits environnementaux, nouvelles libertés numériques à défendre, etc.

En nous rejoignant, vous prenez votre place dans un mouvement international de défense des droits, car la LDH est membre de nombreuses associations et collectifs de défense des droits de l'Homme au plan européen et mondial. Et, bien sûr, vous agissez localement.

Ce guide vous présente notre association (p. 4), son histoire (p. 6), ses principes (p. 8), ses actions récentes (p. 10) et son fonctionnement, ainsi que celui de notre section (p. 17).

L'INTITULÉ COMPLET DE LA LDH EST : « LIGUE FRANÇAISE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN ». AUTREMENT DIT, ELLE NE VEUT NI OPPOSER, NI SÉPARER LES DROITS PERSONNELS DE L'HOMME ET LES DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX DES CITOYENS.



QU'EST-CE QUE LA « LDH » ?

Nous estimons que c'est par le développement des pouvoirs des citoyens que les droits de l'Homme sont sauvegardés et renforcés. Cela fait de la LDH une organisation politique, quoique non partisane. Elle se situe à l'intérieur de la République, quitte à en être, délibérément, la mauvaise conscience.

C'est pourquoi elle tient à son nom : elle refuse notamment de parler de « droits humains », mauvaise traduction de l'anglais et méconnaissance de l'universalisme du mot « Homme » qui désigne tous les individus de l'espèce humaine. Elle ne se reconnaît pas non plus dans les « droits de la personne », qui introduisent une vision humanitaire et dépolitisée des droits, et laissent volontairement de côté le citoyen.

Le nom complet de l'association est communément raccourci en « Ligue des droits de l'Homme », d'où son sigle « LDH ». « Française » ne signifie pas qu'elle se borne au territoire national, puisqu'elle est concernée par les questions internationales et les conséquences de la mondialisation. Elle est membre de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) qu'elle a contribué à fonder en 1922 et de l'Association européenne des droits de l'Homme (AEDH) née en 2000.

NOTRE HISTOIRE

La Ligue des droits de l'Homme est créée en 1898 pour défendre un innocent, le capitaine Dreyfus, de l'antisémitisme et de la raison d'État.

Très vite, elle se développe et est à l'initiative de nombreuses campagnes, notamment, dans les années 1900-1920, en faveur de responsables syndicalistes poursuivis. Elle intègre alors la défense des droits économiques et sociaux à ses objectifs et pose avec vigueur le problème de la justice sociale et des droits des travailleurs.

6 Au lendemain de la Première guerre mondiale, elle s'efforce de maintenir le dialogue avec les autres ligues européennes pour préserver la paix, en particulier la ligue allemande et la ligue belge, et c'est avec elles qu'elle crée la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) en 1922. Pendant l'entre-deux-guerres, elle est à l'initiative d'une vaste campagne pour la réhabilitation des soldats condamnés à tort par les conseils de guerre pendant le conflit. Dans de nombreux cas, elle obtient cette réhabilitation.

Dans les années 30, la Ligue joue un rôle important dans le rassemblement de toutes les forces démocratiques et progressistes dans la lutte contre le fascisme. C'est au siège de la LDH qu'est signé le Pacte des partis de gauche, syndicats et associations antifascistes, qui fonde le Front populaire en 1935. À l'initiative de son président, Victor Basch, la LDH est à la pointe de la dénonciation du nazisme et du fascisme en Europe malgré des divisions internes.

Sous l'occupation et le régime de Vichy, la LDH paie un très lourd tribut : beaucoup de ses cadres participent à la Résistance et, à la

Libération, le tiers des membres de son comité central est porté disparu, assassiné ou déporté.

Après la guerre, la LDH se consacre aux problèmes liés à la décolonisation et aux attitudes répressives et attentatoires aux droits de l'Homme des IV^e et V^e Républiques dans les colonies. Ce combat ne cessera qu'après les accords d'Évian de 1962. Dès 1958, elle s'élève contre les pratiques de la V^e République en matière d'institutions et de libertés publiques.

Les années 70 sont marquées par ses combats pour la liberté de la contraception et de l'avortement, l'abolition de la peine de mort et l'abolition de lois répressives.

Dans les années 80 et 90, elle milite pour la régularisation de tous les étrangers sans-papiers et pour le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. Dans un contexte de crise économique et de chômage croissant, elle définit la citoyenneté sociale et lutte contre les nouvelles formes de pauvreté, contre les licenciements abusifs, pour le droit au logement et aux soins. Elle se préoccupe également du danger que représente l'extrême droite en France et en Europe. Elle dénonce les violences policières à l'égard des manifestants. Enfin, elle entame, avec la FIDH, une action vigoureuse contre l'impunité des crimes les plus graves contre le droit humanitaire international. Avec les autres Ligues européennes et la FIDH, elle cherche à imposer l'inscription de la lutte pour les droits de l'Homme dans les préoccupations de l'Union européenne et contribue à fonder en 2000 l'Association européenne de défense des droits de l'Homme (AEDH).

Plus récemment, elle est attentive aux problèmes soulevés par les progrès de la science et des nouvelles techniques de communication.

QUELQUES PRINCIPES

Organisation civique, la LDH intervient dans tous les domaines concernant la citoyenneté et les droits et libertés, collectifs ou individuels.

La LDH n'est pas une organisation humanitaire ou caritative. C'est une association politique : les principes qu'elle défend et les propositions qu'elle avance l'amènent à prendre position sur les dysfonctionnements qu'elle combat.

C'est une association laïque, qui compte des membres de toutes opinions philosophiques et religieuses et défend la liberté de croyance et d'opinion de tous.

8

N'ayant aucune vocation à l'exercice du pouvoir, elle n'est pas un parti politique et elle est indépendante des partis. La LDH n'intervient pas dans les élections, sauf si elle estime que ses principes fondamentaux y sont mis en jeu.

Association généraliste, elle entend lutter contre l'ensemble des atteintes aux droits de l'individu, dans tous les domaines de la vie civique, politique et sociale. Elle considère que la défense des libertés politiques et celle des droits économiques, sociaux, environnementaux et culturels sont inséparables.

La Ligue est un contre-pouvoir : à ce titre, elle veille à être indépendante des structures de l'État. Elle inscrit son action dans le cadre de l'État de droit et de la démocratie, sans s'interdire d'aller au-delà lorsque la situation l'exige et que le respect de droits fondamentaux est en cause.

La crédibilité de la LDH, c'est l'application de ses principes partout et à tous, car les droits sont universellement applicables.

La LDH entretient les rapports qu'elle juge utiles avec toutes les forces politiques, associatives et syndicales qui ne violent pas les principes pour la défense desquels elle a été créée. Elle respecte l'originalité et les spécificités des organisations qu'elle côtoie.

La LDH maintient, autant que cela est possible, un dialogue permanent avec les pouvoirs publics. Ceux-ci ne sont jamais des « ennemis » a priori. Elle se donne le droit de contrôler l'activité des structures de l'État lorsque la défense des droits est en cause : elle exerce son droit de critique publiquement.

La Ligue des droits de l'Homme, enfin, sensibilise les pouvoirs publics et l'opinion publique aux changements ou évolutions qui lui paraissent nécessaires.



NOS ACTIONS RÉCENTES

POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME PAR L'ÉTAT LUI-MÊME

Depuis plusieurs années, la Ligue s'inquiète de la justice d'exception permise par les lois anti-terroristes. Elle dénonce régulièrement les restrictions au droit de manifester, les violences policières, les contrôles d'identité au faciès et des conditions carcérales inhumaines.

10 La Ligue s'est opposée aux lois sécuritaires, à la multiplication des lois relatives au renseignement et à la surveillance, ainsi qu'à la politique répressive de maintien de l'ordre.

A Aix, nous avons débattu des lois sécuritaires et organisé deux conférences sur ce sujet : l'une avec Henri Leclerc, l'autre avec William Bourdon. Ainsi qu'une réunion publique sur les violences judiciaires et policières avec G Legay et A Alimi, et une soirée débat au Café culturel des 3C. Nous avons également distribué un numéro des Échos « Les prisons : en sortir ? ».

CONTRE L'EXTRÊME DROITE

La LDH a été de toutes les mobilisations contre l'extrême droite en France. Elle a dénoncé les politiques discriminatoires des municipalités tenues par elle et les compromissions de certaines forces politiques avec des partis racistes et xénophobes. Elle s'oppose aux groupuscules ayant des comportements violents et dénonce toute alliance ou compromis avec ceux-ci.

A Aix, nous participons à un regroupement d'associations, partis politiques et syndicats contre les violences de l'extrême-droite. Dans ce cadre, nous avons coorganisé des rassemblements, distribué des tracts alertant les aixois contre les agissements du Bastion social, rebaptisé Telesoun après sa dissolution, et fait signer des pétitions pour défendre les valeurs républicaines. Nous avons également organisé une conférence d'André Koulberg « Le FN et la société française ».

POUR LA LAÏCITÉ

La LDH défend la laïcité dans l'esprit de la loi de 1905, qui garantit à chacun la liberté de conscience et le droit de pratiquer la religion de son choix dans le respect des autres, l'État et les collectivités conservant leur neutralité vis-à-vis des cultes.

A Aix, nous avons obtenu en 2016 l'annulation d'une charte municipale imposant aux associations de taire certaines positions politiques ou religieuses, au mépris de leur liberté d'expression. Nous avons édité un numéro des Échos : « Laïcité : liberté de conscience, liberté d'expression ».

POUR LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES FACE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

La LDH refuse un monde de surveillance totale et mène campagne contre toutes les atteintes à la vie privée ; elle s'est engagée contre le fichage généralisé et le développement anarchique et sans concertation de la vidéosurveillance et des empreintes biométriques et maintenant du traçage numérique. Elle exige des débats parlementaires et citoyens sur l'ensemble de ces sujets et un renforcement du pouvoir de la CNIL.

A Aix, nous avons écrit avec ATTAC un numéro des Échos intitulé « Les lanceurs d'alerte : des citoyens au service de l'intérêt général » et organisé une conférence de Laurent Mucchielli sur la vidéosurveillance.

POUR LA SOLIDARITÉ AVEC LES ÉTRANGERS

La LDH réaffirme le caractère inaliénable du droit d'asile : elle demande au gouvernement français et à l'Union européenne de cesser d'entraver l'exercice de ce droit par diverses mesures qui empêchent les demandeurs d'asile d'avoir accès à nos frontières, de se voir reconnaître le statut auquel ils peuvent avoir droit et d'avoir une vie décente durant la procédure de détermination de leur qualité de réfugié. La LDH refuse que les migrants soient triés en fonction de leur utilité pour les pays d'accueil. Depuis 1980, la LDH n'a cessé d'agir en faveur du droit de vote de tous les résidents étrangers aux élections locales.

Les Roms en France ont les mêmes droits que tout citoyen européen. Or ces droits sont bafoués au quotidien dans notre pays. Lutter pour les faire respecter est donc une priorité pour la LDH.

A Aix, nous participons à deux dispositifs : ACCES (Accueil et Accompagnement des Étrangers pour le Séjour) en partenariat avec la Cimade, et le collectif AGIR, qui a pris en charge plus de 200 réfugiés au sein du pays d'Aix, avec l'aide de multiples associations. Nous sommes également présents tous les deuxièmes samedis du mois à la Rotonde au Cercle de Silence pour le soutien des immigrés et des sans-papiers, et soutenons des familles roms, y compris juridiquement. Deux numéros des Echos ont été publiés : « Des migrant·e·s accueilli·e·s à Aix-en-Provence » et « Les Roms dans le Pays d'Aix : pas à pas... ».

CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Ligue combat toutes les discriminations, en particulier celles qui frappent les populations ou les personnes étrangères ou d'origine étrangère, ainsi que ceux qui sont perçus comme différents par leur culture ou leur religion, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur handicap ou leur maladie. Elle combat les pratiques discriminatoires dans tous les domaines : à l'embauche, dans l'emploi, dans l'accès au logement et dans l'institution scolaire.

A Aix, nous intervenons très régulièrement dans les écoles, collèges et lycées pour sensibiliser les jeunes aux discriminations. Nous avons édité trois numéros des Échos « Handicap : pour des droits plus effectifs ! » (et organisé une conférence-débat à ce sujet), « Le harcèlement à l'école et au travail : une atteinte à la dignité de l'Homme »; « Le racisme, encore et toujours ».

13

POUR LES DROITS DES FEMMES

La LDH dénonce la survivance d'un système patriarcal où les femmes sont maintenues en état d'inégalité. Malgré les progrès accomplis, elles restent largement exclues des responsabilités politiques et professionnelles, avec des salaires et des retraites inférieurs, une plus grande précarité et la charge du travail domestique. La LDH souhaite une lutte effective contre les discriminations et les violences subies par les femmes, la mise en œuvre effective des droits à la contraception et à l'avortement et le développement des modes de garde collectifs de la petite enfance. Opposée au commerce des corps humains, elle refuse le réglementarisme en matière de prostitution.

A Aix, nous avons édité un numéro des Échos « Violences faites aux femmes : brisons le silence, agissons ! » et participé chaque année à

la journée du 8 mars pour les droits des femmes et à la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre. Nous sommes membres du Collectif Aixois pour l'Égalité Femmes-Hommes, contre les inégalités, injustices et violences. Dans ce cadre, nous avons préparé un colloque « Contre les violences faites aux femmes » et un autre « Prise en charge des violences faites aux femmes : où en sommes nous en 2022 ? » Nous avons organisé une conférence de Claudine Monteil sur « Simone de Beauvoir et les femmes aujourd'hui », une soirée débat au Café culturel des 3C, une exposition.

CONTRE L'HOMOPHOBIE

Malgré la reconnaissance récente de la PMA, la LDH constate que les discriminations subies en raison de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle (réelle ou supposée) perdurent, y compris dans la loi. Elle demande que soient organisées des campagnes de prévention contre l'homophobie et à ce que l'ensemble des agents publics y soient sensibilisés.

A Aix, une soirée débat a été organisé au 3C et nous participons à l'organisation d'une marche LGBTI au printemps.

POUR LES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Pour la LDH, crise économique et sociale et crise de citoyenneté sont fondamentalement liées. Au premier rang des droits à défendre figure le droit au travail, car le travail demeure au centre de la socialisation des personnes. La LDH dénonce le fait que des millions de personnes vivent dans notre pays avec les minima sociaux. Elle rappelle que de nombreux chômeurs ne sont pas indemnisés et

qu'un traitement équitable de toutes les catégories de chômeurs est indispensable pour éviter les situations d'éviction définitive du marché du travail.

La LDH milite pour la construction de logements sociaux en nombre suffisant, pour la restauration de notre système public de santé et de sécurité sociale mis à mal par des décennies d'économies budgétaires, pour des retraites décentes, pour l'effectivité du droit à l'éducation, en particulier pour les cent mille jeunes « enfants invisibles » (Roms, mineurs non accompagnés...) qui se retrouvent à la rue,...

La mondialisation débridée de l'économie et son poids croissant sur les sociétés, la crise sanitaire (Covid) qui en est issue...imposent de réfléchir aux pouvoirs de régulation des États et à des interventions citoyennes pour développer de nouvelles solidarités européennes et internationales.

A Aix, nous avons organisé plusieurs conférences sur les inégalités et la pauvreté en France (Pierre Concialdi), sur le travail et les droits sociaux (Paul Bouffartigue), sur les Ehpad (Dr Michèle Heili-Aigle et Jean-Marie Peter). Et publié plusieurs numéros des Échos « La société rongée par les inégalités économiques et sociales », « Ehpad : Plus de dignité, plus de droits pour nos aînés ! », « Ainsi vivent les enfants hors de leurs familles », « Le droit au logement à Aix et dans le Pays d'Aix : pas pour tous ! », « Droits des patients : les faire connaître, les faire appliquer » et « Gestion de la pandémie et droits humains ». Nous participons aux luttes contre les traités transatlantiques.



POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE FAVORABLE AUX DROITS DE L'HOMME

Pour la LDH, le réchauffement climatique et les enjeux écologiques, sociaux et économiques qui en découlent posent l'urgence d'un autre mode de production et de consommation. Les droits de l'Homme sont directement touchés par les migrations qu'annonce le réchauffement climatique. Et par les risques pour les droits environnementaux (accès à l'eau, qualité de l'air...).

A Aix, nous sommes engagés dans le collectif « Climat » qui regroupe diverses associations locales sur ces enjeux et participons aux actions d'Alternatiba. Nous avons organisé une conférence de Geneviève Azam sur « crise de l'écologie et crise de la démocratie », une soirée débat au Café citoyen les 3C et publié deux numéros des Echos « Dérèglement climatique, inégalités environnementales, comment agir ? » et « Défendons le droit à un environnement sain : la pollution industrielle dans les Bouches-du-Rhône ».

POUR LES DROITS ET LIBERTÉS DANS LE MONDE

Au prétexte de lutter contre le terrorisme, des États démocratiques ont mis en place des législations d'exception et des mesures de contrôle qui limitent les libertés individuelles. Le recours à la torture et aux juridictions d'exception a été validé, par exemple à Guantanamo. La LDH participe étroitement à toutes les actions en faveur des droits de l'Homme dans le monde, notamment contre la torture, la peine de mort et les pouvoirs dictatoriaux.

FONCTIONNEMENT

LA SECTION

La Ligue des droits de l'Homme est organisée en sections, réparties sur l'ensemble du territoire. Il en existe plusieurs centaines, riches de milliers d'adhérents. C'est là que se « fait » la LDH au quotidien. C'est le lieu où l'on s'associe pour approfondir les débats, prendre des décisions et organiser les actions collectives. Les sections disposent d'une autonomie d'expression et d'action. La section du Pays d'Aix compte près de 100 adhérents en 2022.

LE BUREAU

Parmi ces adhérents, 10 ont été élus au bureau lors de notre dernière assemblée générale, qui se déroule tous les ans le premier lundi de décembre. Le bureau désigne ses responsables : président-e ou coprésident-e-s, vice-président, trésorier, secrétaire, et animateurs des groupes de travail. Le bureau a pour mission de préparer les réunions mensuelles, conduire l'action de la section et prendre les décisions nécessaires entre chaque réunion mensuelle. Il rend compte de son action chaque fois qu'il se réunit en diffusant un compte-rendu à l'ensemble des adhérents. Ses réunions, chaque troisième lundi du mois, sont ouvertes à tous les adhérents et il est joignable par courrier électronique à l'adresse :

bureau@ldh-aix.org

LES GROUPES DE TRAVAIL

Notre section organise une partie de son travail sous forme de groupes ouverts à tous les adhérents. Il existe un groupe fonctionnel (« communication ») et des groupes sectoriels : « interventions pédagogiques auprès des jeunes », « droits des femmes », « cinéma », « droits des immigrés et des étrangers », « justice et police », « développement durable, changement climatique et droits de l'Homme ». L'organisation locale du concours des « Écrits pour la Fraternité », ainsi que chaque numéro des Échos, sont pilotés par un groupe de travail.

LES COLLECTIFS

18

La section coordonne certaines de ses actions avec d'autres associations au sein de collectifs. Elle fait partie des collectifs suivants : le Collectif Agir (pour l'accueil des réfugiés en pays d'Aix), le CADDRIS (Collectif Aixois pour les Droits et la Dignité des Roms, des Immigrés et des Sans-papiers) ; le collectif Stop Tafta et Ceta ; le collectif Climat ; et le Collectif Aixois pour l'égalité Femmes-Hommes.

LES INSTANCES LOCALES

Pour coordonner l'action des sections, des comités régionaux et des fédérations départementales ont été créés. Ils reprennent le découpage administratif français et permettent aux sections de s'informer de leurs activités respectives et de coordonner leur action sur le territoire.

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOS RÉUNIONS SONT OUVERTES !

Chaque mois, nos réunions commencent par un exposé qui nous permet d'approfondir nos connaissances sur les droits de l'Homme et de débattre. Après un moment convivial, nous échangeons sur les actions passées et à venir de la section. Ces réunions ont lieu chaque premier lundi du mois, à 18h, à :



Local du Secours Catholique
Place Romée de Villeneuve
Aix-en-Provence

Entre chaque réunion, nous échangeons sur la liste de diffusion à laquelle vous avez été inscrit(e) lors de votre adhésion... et nous nous retrouvons pour les nombreuses actions que nous organisons !

Si vous avez la moindre interrogation, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre éventuel référent !

NOUS JOINDRE

LDH, Section du Pays d'Aix
Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve
13100 Aix-en-Provence

Sites internet : ldh-aix.org  facebook.com/ldh.aix
Téléphone : 06 44 94 45 74
E-mail : contact@ldh-aix.org